

SECTION LOISIR REGLEMENT INTERIEUR

AZUR BALLET MARIUS ouvre ses portes dans le quart d'heure qui précède le début des cours et ferme dans le quart d'heure qui suit la fin des cours. La Direction décline toute responsabilité en dehors des heures ouvrables. Les cours s'adressent aux élèves amateurs et professionnels, dès l'âge de 3 ans jusqu'au public adulte tous les jours de la semaine. Des cours spécialisés dans la préparation aux concours et auditions sont également dispensés sur rendez-vous en cours particulier.

IL EST RECOMMANDE DE :

Ne pas laisser d'argent ou d'objets de valeur dans les vestiaires. En cas de perte, de vol, la Direction décline toute responsabilité, que ce soit affaires de danse, bijoux ou affaires personnelles.

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE :

Porter des bijoux pour prendre les cours. Laisser son portable allumé. Faire suivre des boissons, même des bouteilles d'eau dans la salle de cours. Mâcher du chewing-gum pendant les cours. Les élèves sont priés de les jeter dans les poubelles, et de ne pas les coller n'importe où.

Suivre des cours en parallèle dans une autre école de danse, sans accord préalable avec les professeurs.

LES VIDEOS OU LES PHOTOS :

prises en cours, en spectacle ou en concours pourront être utilisées par l'académie pour des supports de communication (plaquettes, site internet etc..) sans restriction de lieux ni de temps, tous droits de reproduction lui appartenant.

Il est formellement interdit aux élèves, aux parents de déposer sur internet, you tube, facebooktoutes vidéos, photos prises pendant les cours, galas ou toutes autres représentations.

LE DOSSIER D'INSCRIPTION:

L'inscription définitive n'est validée qu'après réception des documents ci-dessous et du règlement des frais d'inscription et du forfait.

- La fiche d'inscription correctement remplie
- Le présent document daté et signé
- Une photo d'identité
- Un certificat médical précisant qu'il peut pratiquer la danse.
- Le chèque d'inscription de 30€ rédigé à l'ordre « BALLET STUDIO MARIUS »
- Le règlement annuel : pour facilité de paiement soit 10 Chèques (un pour chaque mois) au même ordre et à la même date, encaissables en début de chaque mois ou 4 chèques (1 pour chaque trimestre) au même ordre et à la même date encaissables en début de chaque trimestre.

LA TENUE IMPOSEE:

Elle doit être conforme à la discipline étudiée et à la liste fournie à l'inscription, elle doit être prête le 1^{er} jour de la rentrée marquée au nom de l'élève. Aucune autre tenue ne sera acceptée.

Les chaussons doivent être de couleur saumon, idem pour les collants.

Les filles doivent avoir leurs cheveux attachés en chignon haut (avec filet invisible, épingles et pinces).

TARIF:

Forfait dégressif selon le nombre de cours.

Un cours à l'unité : 25€

Un cours particulier : 80€

Tout trimestre commencé est dû en entier.

Les forfaits sont calculés sur l'année scolaire entière et tiennent compte des vacances, jours fériés, etc....

Le Spectacle de fin d'année se déroulera fin Juin pour clôturer l'année scolaire.

Hors forfait : Stages, Préparation Concours, Spectacle de fin d'année, Location de costumes.

L'Académie est fermée pendant les vacances scolaires (sauf stages et répétitions).

Tout adhérent de l'académie s'engage à respecter le présent règlement. Il s'engage aussi à respecter le local et le matériel. Il en est personnellement responsable.

Le non respect du règlement peut entraîner le renvoi de l'élève sans aucun remboursement possible.

Nom et prénom de l'élève :

DATE ET SIGNATURE DES PARENTS précédées de la mention « Lu et approuvé »